



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Le-Melies-cinema-public-de-Montreuil-un-projet-durablement-abime>

Le Méliès, cinéma public de Montreuil : un projet durablement abîmé

- Les médias - Médias associatifs - Edition, distribution, cinéma, etc. -



Date de mise en ligne : mercredi 27 février 2013

Description :

... Lettre ouverte à Dominique Voynet, maire de Montreuil

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Le cinéma et les salles obscures sont des médias au même titre que la presse, la radio ou la télévision. Et le cinéma Le Méliès de Montreuil est une des exceptions dans le paysage des exploitants indépendants d'Île-de-France puisque c'est un service public municipal. C'est par solidarité avec son directeur récemment licencié, et une partie de ses équipes mutées ou non renouvelées, que nous diffusons, sous un titre de notre choix, cette lettre ouverte à Dominique Voynet, maire de Montreuil à l'origine de ces procédures. (Acrimed)

Beaucoup de gâchis pourquoi ?! Pour qui ?! Lettre ouverte à madame Dominique Voynet

Paris, le 26 février 2013

Madame,

jeudi 21 février Stéphane Goudet, le directeur artistique du cinéma Méliès, a été reçu par vos services et on lui a signifié son licenciement.

Depuis des semaines, vous répandez dans les journaux nationaux et municipaux qu'il serait coupable ainsi que son équipe de « *détournement de fonds* » et de l'existence d'une « *caisse noire* ».

Est-ce donc pour ces accusations que vous licenciez aujourd'hui Stéphane Goudet ?

Évidemment non... Car de « *caisse noire* » et de « *détournement de fonds* », il n'y en a jamais eu au Méliès !!!

Vous licenciez Stéphane Goudet pour :

- « *Manquement au devoir de réserve, insultes subliminales sur internet (?!!), non dénonciation d'une irrégularité comptable et nuisance à l'image de la ville et au projet.* »

C'est donc d'avoir tenté de se défendre dont Stéphane Goudet est coupable ! Coupable de se défendre contre ce qui lui est reproché :

- « *Insultes subliminales sur internet* »... (?!!) étrange trouvaille qui restera peut-être comme votre apport singulier au langage de l'époque.

- « *Non dénonciation d'une irrégularité comptable* »... il s'agit, rappelons-le, de paiements différés d'abonnements scolaires réglés au plus tard en juin prochain par des élèves et enseignants... À moins que l'on considère que seuls les enfants et classes susceptibles de payer, en une fois, en tout début d'année devraient être admis au cinéma municipal ?!

Sans oublier votre comptabilité fantasmée de recettes non commerciales exorbitantes que produirait chaque années une vingtaine de séances non commerciales (sur 4000 !) reversées sur une billetterie du Centre national du cinéma

(CNC) afin de payer les ayant droits et les distributeurs pour des places offertes par la ville aux associations partenaires (et annoncées dans le programme mensuel du Méliès !)

Personne dans vos services ne l'a jamais dénoncée depuis des années et pour cause : la comptabilité séparée des séances « *non commerciales* » (sur des films sans visa) repose sur un flou juridique pointé depuis longtemps. Cette « *irrégularité comptable* » aurait pu être réglée en quelques réunions de travail.

Quant à la pseudo « *découverte* » de l'existence d'un nombre de « *places exonérées* », elle dénote une méconnaissance totale du fonctionnement de l'exploitation cinématographique : ce serait bien la première fois en France qu'on essaierait de facturer à une équipe culturelle des exonérations strictement définies et contrôlées par le CNC : équipes de films, cartes professionnelles, cartes vertes pour les critiques de cinéma, carte Cicae pour les exploitants... et invitations annoncées - au vu et au su de tous - dans les programmes mensuels du Méliès et validées par la ville pour l'association de spectateurs « *Renc'Art au Méliès* » et les accompagnateurs de centres de loisirs et des écoles : enseignants désireux de voir un film avant d'emmener leur classe le découvrir....

Vérification faite : avec moins de 3 % de « *billets exonérés* », Le Méliès est de toutes les salles publiques de la Seine-Saint-Denis celle qui délivre le moins de places gratuites, tout en organisant le plus d'événements et de rencontres. Détruire cette volonté d'associer les enseignants et animateurs de centres de loisirs à « *l'action culturelle* », est-ce là votre ambition d'un « *service public du cinéma* » ?!

Toutes les allégations sur de prétendues « *irrégularités comptables* », ne sont en fait qu'un prétexte pour aboutir au licenciement de Stéphane Goudet et démanteler l'équipe du Méliès, en portant atteinte à leur honneur, à celui des régisseuses, des caissiers et de ceux qui les ont défendus. Car accuser quelqu'un de détournement d'argent laisse forcément des traces.

- « *Nuisance à l'image de la ville et au projet* » ? Qui a associé les mots « *détournement de fonds* » et de « *caisse noire* » au Méliès ? Avant tout cela, on associait au cinéma de Montreuil les mots de « *débats* », « *art* », « *culture* », « *joie* », « *mixité sociale* »... Qui a nui à l'image de la ville et à son cinéma municipal indépendant ?!

Dans un journal national, la semaine dernière, vous avez ironisé sur l'irresponsabilité des cinéastes face à la dépense publique. Nous vous demandons : combien d'argent public a été dépensé dans la gestion de cette crise fabriquée de toutes pièces au mépris de la dignité des personnes et de l'intérêt général ?

Tout cela pourquoi ?

L'équipe du cinéma est largement démantelée, le contrat de la programmatrice n'est pas reconduit, la programmatrice animatrice jeune public et la comptable mutées dans d'autres services, le caissier non titularisé...

Une équipe à terre, le projet magnifique d'un cinéma public à Montreuil abîmé pour longtemps... Est-ce cela que vous vouliez ?

Premiers signataires : Solveig Anspach - Dominique Cabrera - Robert Guédiguian - Dominik Möll (cinéastes, membres du conseil du cinéma Méliès), rejoints par : Jose Alcala - Benoît Ameil - Michel Andrieu - Stéphane Arnoux - Alima Arouali - Claude Berne - Christophe Blanc - Bertrand Bonello - Laurent Bouhnik - Chantal Briet - Zabou Breitman - Pascale Breton - Isabelle Broué - Sophie Bruneau - François Caillat - Laurent Cantet - Angelo Caperna - Mathieu Chatellier - Laurent Chevallier - Daniel Cling - Jean-Louis Comolli - Véronique Cratzborn - Luc Decaster - Claire Denis - Pascal Deux - Bruno Dumont - Jean-Pierre Duret - Laure Duthilleul - Philippe Faucon - Éléonore

Le Méliès, cinéma public de Montreuil : un projet durablement abîmé

Faucher - Daniela de Felice - Fabrice Génestal - Jean-Louis Gonnet - Alain Guiraudie - Yannik Kergoat - Anne Kunvari - Estelle Larrivaz - Michel Leclerc - Damien Lecointre Nedelec - Patrice Leconte - Blandine Lenoir - Lorraine Lévy - Christophe Loizillon - Jacques Maillot - Gilles Marchand - Tonie Marshall - Annie- France Mistral - Gérard Mordillat - Emmanuelle Millet - Stéphane Mercurio - Mariana Otero - Gilles Perret - Monique Perez - Laurence Petit-Jouvet - Nicolas Philibert - Chantal Richard - Bruno Rolland - Brigitte Roüan - Christian Rouaud - Marc-Antoine Roudil - Christophe Ruggia - Rima Samman - Idir Sergine - Marion Stalens - Brigitte Sy - Bertrand Tavernier - Jean-Pierre Thorn - Vanina Vignal - Jacques Vigoureux - Thomas Vincent - François Zabaleta - Anne Zinn-Justin - etc.

Pour joindre les signataires :

SRF, Société des réalisateurs de films
14, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
tel 01 44 89 99 65 - contact@la-srf.fr.

Et pour plus d'informations sur le conflit, vous pouvez consulter les deux blogs suivants :

<http://rencartaumelies.blogspot.fr/> et
<http://soutienaumelies.wordpress.com/>.